Image not found or type unknown

locataire dans le logement sans bail

Par **deleb0022**, le **15/05/2012** à **20:16**

Bonjour,
Je me permets de vous contacter car mes parents sont dans une situation très délicate. nous possédons un appartement en location, un homme est venu le visiter, il a décidé de le louer et mon père a commis une erreur, il a fait confiance et il a donné les clés au locataire la veille d'avoir les papiers. cela fait un mois que le locataire occupe le logement sans bail, sans caution,sans état des lieux ... il n'a pas versé son premier loyer, "il squatte" l'appartement où il a changé la serrure. malgré deux lettres recommandés il ne veut toujours pas honorer le loyer, la caution ... nous avons juste l'assurance du logement et il n’arrête pas d'envoyer des messages attestant qu'il fait des démarches auprès d'organismes (cap, cilgère ...) mais après vérification il n'y a toujours rien de fait. quels sont nos recours car cet homme habite dans un logement sans bail, sans caution ... et menace de prendre un avocat
cordialement
mlle delebarre

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés